

Etude et Recherche

Commentaire concernant les aspects physiques du phénomène OVNI et les "faisceaux lumineux tronqués".

L'article de M. Jan Heering (1) met en évidence une constatation fondamentale, particulièrement importante pour les scientifiques qui pourraient éventuellement s'intéresser au phénomène OVNI. Il existe, en effet, un ensemble de manifestations caractéristiques de ce phénomène, attesté par un nombre respectable de témoignages indépendants, qui indiquent clairement que le phénomène OVNI est soumis à certaines restrictions ou lois **physiques**. Ces « aspects physiques » restent pourtant **inexpliqués**. On peut affirmer tout au plus que l'ensemble des observations suggère fortement qu'il s'agit de manifestations d'une technologie très avancée, mise en œuvre par des visiteurs d'origine extraterrestre. Ceci conduit à différentes attitudes possibles de la part des scientifiques.

Quelques scientifiques (même parmi ceux que j'ai rencontrés) affirment a priori que les faits rapportés ne peuvent être réels, parce que « cela est impossible ». La plupart des scientifiques estiment par contre que le problème mérite d'être examiné et qu'il faut le faire sans idées préconçues. Mais les chercheurs sont en général très occupés et se sentent souvent obligés de se cantonner dans une spécialisation plus ou moins étroite. Un bon nombre de scientifiques pourraient cependant contribuer à l'élucidation de l'énigme des OVNI et seraient prêts à le faire, s'ils avaient la conviction que ce travail est susceptible d'être efficace. Il serait donc fort dommage de les dissuader, en leur donnant l'impression que le phénomène OVNI est d'une nature telle qu'il est pratiquement **impossible** de l'expliquer rationnellement. C'est surtout pour cette raison que je crois devoir réagir directement contre l'impression de pessimisme que l'article de M. Heering pourrait susciter. En outre, il serait dangereux que ceux qui ne sont pas naturellement enclins à rechercher une explication rationnelle ou qui ne sont pas assez armés pour le faire avec la rigueur habituelle de la démarche scientifique puissent en conclure qu'une explication rationnelle est très probablement impossible et que l'on peut donc s'aventurer gaiement dans les spéculations les plus farfelues. Il ne pourrait en résulter que du discrédit pour toute étude ufologique et un retour à une mentalité moyenâgeuse.

1. Voir Infoespace n° 39, pp. 24-30.

La communauté scientifique doit d'ailleurs se sentir interpellée par le fait que les manifestations des OVNI comportent des « aspects physiques », qu'il faudrait arriver à **comprendre**. N'est-ce pas l'objectif fondamental de la science que de rechercher à comprendre ce qui est observable ? Je suis de plus en plus convaincu que le problème des OVNI constitue en réalité **un des problèmes scientifiques majeurs de notre époque**. Si ce phénomène, qui est défini par la convergence de milliers d'observations indépendantes et dignes de foi, était uniquement dû à des erreurs d'observation ou à un phénomène mental, ce serait déjà un événement assez extraordinaire. Mais il y a aussi des effets physiques et physiologiques, ainsi que des traces de différents types. Enfin, ne l'oublions pas, il y a aussi un enjeu considérable : établir l'existence de civilisations extraterrestres et la possibilité d'un contact direct, avec des conséquences technologiques et mentales incalculables. Que pourrait-il y avoir de plus important dans l'évolution de l'humanité ?

Je ne pense pas du tout qu'il sera facile de comprendre le phénomène OVNI, parce qu'il fait intervenir beaucoup d'éléments qui nous échappent. Mais il faut au moins chercher à les comprendre, et pour cela, il importe d'examiner en premier lieu les aspects physiques qui se prêtent le mieux à une analyse, parce qu'ils sont plus proches de nous, à la fois au niveau de l'observation (en faisant intervenir une perception sensorielle directe : lumière, température...) et au niveau des mécanismes mis en jeu (comme l'émission de lumière, par exemple, que nous devrions en principe être capables de comprendre).

Pour concrétiser ce point de vue, nous pouvons reprendre d'abord le problème posé par les **accélération foudroyantes** dont les OVNI sont capables. S'il s'agit bien d'objets physiques matériels, ils doivent obéir aux lois de la mécanique (classique ou relativiste). Une grande accélération requiert, dès lors, soit que la **masse d'inertie** de l'objet est très petite, soit que les **forces** mises en jeu sont énormes. La première hypothèse est contraire à d'autres données d'observation (citées par M. Heering), de telle manière qu'il faudrait admettre que la masse d'inertie des OVNI est susceptible d'être modifiée à volonté et cela

d'une manière réversible pas plausible dans le cas des ! La seconde hypothèse des difficultés (résistant des énergies nécessaires cultes d'ordre technologique de principe. Mais impossible de progresser de cet aspect du problème disposons pas de renseignements à cet égard.

La situation n'est pas la même les « **faisceaux lumineux** » une vingtaine d'observations Klass ou Menzel pourraient en postulant chaque fois une « violation » ou le désir de ces observations me compatible avec l'explication en 1973 (Infoespace n° 39) nouveaux arguments en faveur **faisceau de particules** **variable**.

S'il s'agissait de lumière l'OVNI, il faudrait que le faisceau diminue progressivement (exponentielle) au lieu d'être constante, jusqu'au moment où le faisceau se coupe nettement là où le faisceau se coupe au couteau ». Il faut donc faire (comme le fait M. Heering) que les observations produisent « un phénomène » le résultat est que chaque fois que le faisceau devient plus petit Mais il n'est pas nécessairement que le processus en jeu un mécanisme « que nous ne sommes pas près de comprendre » et cela devrait correspondre, au moins à « quelque chose de tout à fait différent de la lumière que nous connaissons ». de lumière devrait résulter de « quelque chose » avec lequel nous ne sommes pas au courant afin de leur communiquer la suite sous la forme d'énigmes. Nous entrons ainsi dans un domaine où nous ne comprenons pas assez bien et d'expliquer ce qui est nouveau à ce qui est connu. Il s'agit

Phénomène OVNI

ue doit d'ailleurs se
ait que les manifesta-
t des « aspects physi-
r à **comprendre**. N'est-
tal de la science que
dre ce qui est obser-
n plus convaincu que
stitue en réalité **un des**
jeux de notre époque.
défini par la conver-
vations indépendantes
quement dû à des er-
un phénomène mental,
ement assez extraordi-
les effets physiques et
des traces de diffé-
olions pas, il y a aussi
établir l'existence de
et la possibilité d'un
conséquences techno-
calculables. Que pour-
portant dans l'évolution

ut qu'il sera facile de
e OVNI, parce qu'il fait
ments qui nous échap-
ns chercher à les com-
importe d'examiner en
physiques qui se prêtent
parce qu'ils sont plus
is au niveau de l'obser-
vir une perception sen-
e, température...) et au
mis en jeu (comme
par exemple, que nous
tre capables de com-

t de vue, nous pouvons
lème posé par **les accé-**
nt les OVNI sont capa-
jets physiques matériels,
de la mécanique (clas-
ne grande accélération
ue la **masse d'inertie** de
bit que **les forces** mises
première hypothèse est
ées d'observation (citées
le manière qu'il faudrait
d'inertie des OVNI est
fiée à volonté et cela

d'une manière réversible. Cela n'est absolument pas plausible dans le cadre des théories actuelles ! La seconde hypothèse conduit également à des difficultés (résistance des matériaux et origine des énergies nécessaires) mais ce sont des difficultés d'ordre technologique. Il n'y a pas d'objection de principe. Malgré tout, il nous est impossible de progresser valablement dans l'étude de **cet** aspect du problème, parce que nous ne disposons pas de renseignements assez directs à cet égard.

La situation n'est pas la même, à mon avis, pour les « **faisceaux lumineux tronqués** ». Je connais une vingtaine d'observations de ce type, qu'un Klass ou Menzel pourraient difficilement éliminer, en postulant chaque fois des « erreurs d'observation » ou le désir de « tromper ». L'ensemble de ces observations me semble encore toujours compatible avec l'explication que j'ai proposée en 1973 (Inforespace n° 10). Il y a même de nouveaux arguments en faveur de **l'hypothèse d'un faisceau de particules ionisantes, d'énergie variable**.

S'il s'agissait de lumière, émise directement par l'OVNI, il faudrait que l'intensité lumineuse du faisceau diminue progressivement (suivant une loi exponentielle) au lieu de rester relativement constante, jusqu'au moment où elle tombe brusquement là où le faisceau s'arrête, comme « coupé au couteau ». Il faut donc admettre (comme le fait M. Heering) que les OVNI sont capables de produire « un phénomène bien particulier... dont le résultat est que chaque point situé à l'intérieur du faisceau devient productif de lumière ». Mais il n'est pas nécessaire d'admettre pour autant que le processus en question doit mettre en jeu un mécanisme « que nous ne sommes pas près de comprendre » et que « la lumière émise » devrait correspondre, au moins dans certains cas à « quelque chose de tout à fait différent... de la lumière que nous connaissons ». La production de lumière devrait résulter en effet de l'interaction de « quelque chose » avec les molécules de l'air, afin de leur communiquer l'énergie, restituée ensuite sous la forme d'énergie lumineuse. Nous entrons ainsi dans un domaine que nous connaissons assez bien et nous pouvons essayer d'expliquer ce qui est nouveau, en le rattachant à ce qui est connu. Il semble en tout cas rai-

sonnable d'admettre que ce que les témoins perçoivent avec leurs yeux ne peut être que de la **lumière**, bien que celle-ci puisse être produite par un processus inhabituel.

Il est également certain que ce qui provoque l'émission de lumière à l'intérieur des « faisceaux lumineux tronqués » provient de l'OVNI, en suivant des **trajectoires bien définies**, généralement rectilignes, à cause de la forme nettement délimitée de ces faisceaux. Certains témoins ont même parlé de « lumière solide ». On peut penser dès lors à un faisceau de **protons**, provoquant une luminescence de l'air traversé par suite d'une interaction de protons avec les électrons des molécules d'air rencontrées en cours de route. On peut exclure, avec une certitude assez grande, la possibilité d'un faisceau d'électrons énergétiques, parce que ceux-ci subiraient des déviations beaucoup plus importantes lors des interactions, et les faisceaux seraient moins bien définis que ceux que l'on a observés. Les particules plus lourdes (comme les particules alpha) ne seraient que difficilement capables de parcourir des distances aussi grandes que celles qui correspondent à la longueur de certains « faisceaux lumineux tronqués » que l'on a observé. Cette longueur peut être de l'ordre de quelques kilomètres !

Est-il concevable que des protons puissent parcourir des distances de cet ordre de grandeur ? On sait que des protons de 8 Me V (accélérés par 8 millions de Volt) ne parcourent dans l'air, à pression et température normales, qu'une distance de 76 cm. Mais des protons de 100 Me V ont déjà un parcours de 89 m. Ceci explique pourquoi on évite de « faire sortir » le faisceau de protons du cyclotron de Louvain-la-Neuve, alors qu'on a déjà observé la trace lumineuse formée dans l'air par le faisceau de particules ionisantes produit par l'ancien cyclotron à Louvain. Puisque les phénomènes sous-jacents sont bien connus, on peut parfaitement calculer la portée d'un faisceau de protons d'énergie plus élevée. On voit alors que des protons de 500 Me V parcourent 1,3 km dans l'air avant de s'arrêter et des protons de 1.000 Me V même 3 km (Panetier : contrôle des rayonnements ionisants, Paris 1966; Williamson et al. : Tables of range and stopping power... Cons. En. Atom. Saclay, 1966).

Il est évidemment inutile de se demander comment les OVNI parviennent à produire ce genre de faisceaux, puisque nous ne disposons d'aucune information à ce sujet. Mais nous voyons au moins que les énergies mises en jeu ne sont pas nécessairement fantaisistes et nous pouvons supposer que ces faisceaux sont utilisés pour effectuer des analyses d'objets situés au sol.

Nous devons nous demander maintenant si l'hypothèse proposée est effectivement compatible avec les caractéristiques observées des « faisceaux lumineux tronqués ». Notons d'abord que des protons énergétiques ne perdent leur énergie que d'une manière très progressive, par ionisation du milieu homogène traversé et que tous les protons de même énergie initiale perdent leur énergie au même rythme. Il en résulte qu'ils auront tous épuisé leur énergie cinétique en même temps, après avoir traversé des distances égales. Les trajectoires suivies sont quasi-rectilignes, parce que les interactions des protons avec les électrons atomiques ne produisent pratiquement que des « diffusions vers l'avant ». Quelques protons seront cependant arrêtés en cours de route, parce qu'ils ont interagi avec des noyaux atomiques. Dans l'ensemble, on doit donc s'attendre à ce qu'un faisceau de protons produise un cylindre lumineux, dont l'extrémité est parfaitement « tronquée ». D'autre part, il suffit de modifier l'énergie des protons pour **changer la longueur du faisceau**.

Comme je le signalais déjà en 1973, nous pouvons comprendre aussi que les OVNI émettent parfois des faisceaux lumineux **courbés** et même **fragmentés** (Phén. Spatiaux, nos 27 et 30). Il suffit d'admettre que les particules chargées qui définissent le faisceau sont déviées par un champ électro-magnétique adéquat et que l'émission se fait occasionnellement d'une manière pulsée.

Le fait que ces faisceaux lumineux peuvent **traverser un obstacle** qui est opaque pour la lumière devient également compréhensible, puisque les particules ionisantes peuvent traverser un milieu plus dense que l'air, bien qu'ils subissent une perte d'énergie plus grande. Mme Yolié Moreno introduisit même son avant-bras dans un faisceau de « lumière solide », à Trancas en Argentine. Le faisceau le traversa sans en être affecté. Elle ne ressentit qu'une « forte sensation de chaleur ».

On doit se demander alors pourquoi n'a-t-elle pas subi un **effet d'irradiation** plus désastreux. La réponse réside en grande partie dans le fait que la densité d'ionisation et les « dommages de radiation » dus aux protons augmentent seulement d'une manière considérable tout près du point d'arrêt de ces particules. Ce fait est d'ailleurs exploité dans quelques centres de recherche pour extirper des tumeurs, situées à des endroits difficilement accessibles (à l'intérieur du cerveau, par exemple). La distance de parcours des protons est en effet tellement bien définie que l'on peut parfaitement localiser leur action destructrice. A toutes fins utiles, il est donc conseillé de ne pas s'exposer à l'extrémité d'un « faisceau de lumière tronquée ». Par ailleurs, nous ne savons pas si Mme Moreno n'a pas souffert quand même de certaines conséquences de l'irradiation, à une époque ultérieure. Notons, en passant, que l'utilisation de ce genre de faisceaux pourrait rendre compte aussi du fait que l'on a observé parfois une **augmentation de la radioactivité** ambiante au sol, après le départ d'un OVNI. Il s'agissait peut être simplement d'un processus « d'activation », par suite de l'interaction des protons émis avec les noyaux atomiques du milieu ambiant.

Dans la ferme, à Trancas, on constatait que « tout était éclairé comme en plein jour » et que le thermomètre passait de 16 à 40°C. Le policier Maarup, qui s'est brusquement trouvé plongé, avec sa voiture, à l'intérieur d'un faisceau de ce genre, précisa que cette lumière était « comparable à celle du néon » et « si éblouissante que je ne pouvais rien voir ». Il nota aussi que « la température s'élevait à l'intérieur de l'auto » pour devenir « agréablement chaude... (comme) en été, face au soleil ». Ces **effets thermiques** résultent du fait que les interactions des particules ionisantes avec les molécules rencontrées en cours de route communiquent quand même à celles-ci une certaine « quantité de mouvement ». Ceci est d'ailleurs confirmé par les **effets mécaniques** qui ont pu être observés quelquefois quand des faisceaux lumineux produits par des OVNI ou des humanoïdes trouchaient un objet ou une personne. Certaines personnes ont même été renversées. Quelques-unes ont d'ailleurs souffert d'effets secondaires désagréables (nausées,...).

Analysons pour conclure l'observation ahurissante

(signalée par M. ...)
faisceau lumine
fenêtre dans un
sans être affect
et meneaux, m
ombre sur le m
moins vit que la
derrière les ob
chemin. Et pour
sur le mur. Ce
une radiograph
tes qui ont pu
neaux, y ont p
cules qui n'ont
tuellement une
certaine, puisq
encore en cour
le mur se soit
parcours des
des deux cas
projection d'om
renforcée par
le faisceau de
laire, de la sec
il entrerait ». Il
émis un faisce
d'où l'idée d'un
l'encadrement
de même pour
tes, assez près
murs de cette
ment épais po

On peut être
moins concern
lumineux « bi
nait pas et n'é
ring pense qu
une « lumière
lumière ordina
vue, d'abord
physique actu
tout simpleme
tion de la lum
en effet, qu'il
traversant la
que ses yeux
l'obscurité. I
qu'une vingta
rétraction pr
mur. Le tém

(signalée par M. Heering), où le témoin vit un faisceau lumineux qui entra par une baie de fenêtre dans un bâtiment en voie de restauration, sans être affecté par la présence des montants et meneaux, mais en projetant néanmoins leur ombre sur le mur opposé (LDLN n° 131). Le témoin vit que la « lumière » s'était « refermée » derrière les obstacles qui se trouvaient sur son chemin. Et pourtant, il y avait une ombre plus loin, sur le mur. Cela s'explique maintenant, comme une radiographie, puisque les particules ionisantes qui ont pu traverser les montants et les meneaux, y ont perdu plus d'énergie que les particules qui n'ont traversé que de l'air (ou éventuellement une vitre, dont la présence n'est pas certaine, puisque les travaux de réfection étaient encore en cours). Il suffirait donc d'admettre que le mur se soit trouvé justement entre la fin du parcours des particules ionisantes dans chacun des deux cas pour expliquer cette **apparente projection d'ombre**. L'interprétation proposée est renforcée par le fait que le témoin précise que le faisceau de lumière solide était « **rectangulaire**, de la section exacte de la baie par laquelle il entra ». Il est peu plausible que l'OVNI ait émis un faisceau ayant exactement cette forme, d'où l'idée d'un faisceau de lumière, délimité par l'encadrement de la baie. Mais il peut en être de même pour un faisceau de particules ionisantes, assez près du bout de leur course, si les murs de cette « vaste bâtisse » étaient suffisamment épais pour arrêter ces particules.

On peut être étonné par une déclaration du témoin concernant les propriétés du faisceau lumineux « bien que très lumineux, il ne rayonnait pas et n'éclairait absolument pas ». M. Heering pense qu'on peut en conclure qu'il existe une « lumière non réfléchissante », différente de la lumière ordinaire. Je ne partage pas ce point de vue, d'abord pour ne pas sortir du cadre de la physique actuelle, ensuite parce qu'il peut s'agir tout simplement d'une particularité de la perception de la lumière par le témoin. Il faut savoir, en effet, qu'il « vit brusquement » ce faisceau, traversant la chambre où il se trouvait au lit, et que ses yeux étaient donc initialement adaptés à l'obscurité. L'observation elle-même ne dura qu'une vingtaine de secondes, en y incluant la rétraction progressive du faisceau à partir du mur. Le témoin précisa en outre que la lumière

« était d'une densité et d'une blancheur telle » qu'il pensa à un « bâton de craie ». Ceci suggère une comparaison avec ce qui se passe quand vous regardez pendant la nuit, quand vos yeux sont adaptés à l'obscurité, l'écran luminescent d'une montre. Cet écran est alors très lumineux et s'il n'y a pas d'objet tout près de la montre, vous n'observez pas de réflexion de cette lumière, parce que l'intensité de celle-ci est en réalité assez faible (le mécanisme de la vision n'est pas linéaire). Il faut noter en plus que, dans certains cas, la lumière produite directement ou indirectement par un OVNI peut être plus ou moins monochromatique et que cette lumière n'est pas nécessairement réfléchiée par tous les objets. Ceci peut même donner lieu à des **transformations de la couleur** des objets, comme celles que l'on observe souvent sous l'action des lampes au sodium, disposées le long des autoroutes. M. Heering cite d'ailleurs une observation où un OVNI semble avoir provoqué un effet de ce genre.

Il me semble pouvoir conclure que le phénomène des « faisceaux lumineux tronqués » n'est pas forcément aussi incompréhensible qu'il en a l'air, surtout pour les témoins qui en ressentent souvent un choc. Cette incompréhension du phénomène par les témoins constitue par ailleurs un argument puissant en faveur de la réalité du phénomène OVNI, parce que l'ensemble reste cohérent, bien que les témoins soient obligés de se contenter des événements apparemment absurdes.

Même si nous ne pouvons peut-être parvenir à comprendre pour l'instant que l'un ou l'autre aspect physique des manifestations des OVNI, comme celui que nous venons d'évoquer, il est bien certain que cela constitue déjà un progrès appréciable dans ce domaine étrange, parce qu'on peut éventuellement y trouver la clef pour comprendre d'autres aspects, plus insolites encore.

Auguste Meessen,

Professeur de physique théorique à
l'Université Catholique de Louvain.

Nos enquêtes

L'humanoïde de Vilvorde, cinq ans après.

Préliminaires

Notre pays connaît très peu de ces « rencontres rapprochées du 3ème type » qui ont fait les recettes d'un film récent; depuis la fondation de notre société, c'est à peine si nous avons eu connaissance d'une dizaine de cas, anciens pour la plupart. L'affaire de Vilvorde, datée du début de décembre 1973 - « vers le deuxième samedi », soit aux environs du 8 - reste à ce jour la plus récente enquêtée par la SOBEPS. Elle a été rapportée en détails dans Infoespace n° 18, pp. 16-21. Cette publication nous a valu de nombreuses lettres de lecteurs, la plupart pour nous faire part de leur scepticisme et de leur désapprobation.

Depuis, suivant en cela les conseils d'ufologues dont on cite fréquemment les noms, nous avons gardé des contacts avec le témoin. Au cours de ceux-ci, divers éléments qui n'avaient été qu'esquissés lors de l'enquête ont été approfondis; dans le même temps, des ufologues tels que Michel Monnerie, Bertrand Méheust ou Pierre Viéroud publiaient les résultats de leurs réflexions qui remettent en cause la plausibilité de l'hypothèse extraterrestre au premier degré. Or, comme nous allons le voir, le cas de Vilvorde, considéré comme une dualité « phénomène-témoin » comporte des éléments qui vont dans le sens des idées émises par ces trois chercheurs. Partiellement connus à l'époque de l'enquête ils n'ont pas fait l'objet d'une diffusion car les éléments récoltés à ce moment étaient trop imprécis, le témoin manifestant une évidente réticence à en livrer tous les détails. Que les déclarations qui vont suivre paraissent acceptables ou non, elles sont ce que rapporte ce témoin et nous pensons finalement que c'est truquer les données et rendre un mauvais service à la recherche ufologique que de les ignorer.

Origine de l'enquête et de la contre-enquête

Immédiatement après l'incident, le témoin en fit la confidence à un ami; celui-ci en parla à sa fiancée (1) qui, connaissant l'intérêt de son employeur pour ces questions, lui en fit part à son tour. Comme cet employeur est l'un de nos membres, le cas finit par aboutir dans nos dossiers. Ce n'est donc pas, comme on pourrait le supposer, le témoin qui

prit directement contact avec nous et sans cette heureuse succession de circonstances, il serait sans doute resté ignoré (2). La collecte des premiers éléments de l'enquête eut lieu à la mi-janvier 1974; elle se termina au mois de mars.

Divers points me paraissaient devoir encore être éclaircis et je me rendis pour la première fois chez ce témoin vers Pâques de cette année sans l'avoir averti au préalable. Après quelques hésitations, il me reçut cordialement et au cours d'une conversation à bâtons rompus d'un peu plus de trois heures il me confia ou confirma certains éléments qui ne figuraient pas au rapport initial. Je fut alors chargé d'opérer une contre-enquête dont le témoin fut cette fois prévenu et le rencontrai pour la seconde fois le 28 juillet 1978.

Le témoin

Il exerçait au moment de l'incident la profession de typographe dans une imprimerie qui a fait faillite depuis et travaille actuellement dans les services de sa commune.

De tempérament introverti, apparemment peu émotif — ce qui peut expliquer certaines réactions à première vue assez surprenantes au cours de l'incident — il déclare s'intéresser à l'archéologie, la géologie, l'histoire des civilisations disparues et manifeste un goût de collectionneur pour les objets anciens, les armes notamment.

Il aime bricoler, aménager son intérieur et désire mener une vie tranquille. Pour le reste il regarde la télévision comme la plupart des gens.

Son intérêt pour l'ufologie est resté ce qu'il était avant l'incident, plutôt mitigé; il ne s'est pas fait membre de notre société quoiqu'il en ait manifesté une fois ou deux l'intention. Il semble principalement intéressé de savoir si des êtres semblables à celui qu'il a observé ont déjà été vus ailleurs et n'émet aucune théorie précise visant à expliquer l'incident.

Certaines des déclarations qu'il m'a faites ont été vérifiées depuis par J.L. Vertongen; elles se sont révélées exactes.

Les lieux

A l'époque des faits, M. V.M. venait d'emménager depuis un mois ou deux et n'occupait que le rez-de-chaussée. Un jeune garçon, manœuvre d'imprimerie et ami de longue date, cohabitait chez lui; il dormait dans la pièce centrale, servant également de salle à manger, tandis que le témoin et

sa femme occupa

Les gravats se trouvaient dans desquels l'humanoïde espèce de « détergent Geiger » provenait d'une pièce de l'étage, d'où il avait tiré quelques sacs, probablement rassemblés dans la maison est de locataires. Une armoire et de magot caché est attachée. Il y avait des nomènes habitués de « paranormalistes » les rapportons complets, mais avec

L'humanoïde

A ma demande, il m'a dit qu'il l'a vu de près, ensuite tel qu'il était vers lui la lumière tourné (fig. 1 b), d'abord à la suite d'un ra par comparaison dans Infoespace qui entourait la pièce ferait un bocal, mais, y compris la tête, également étendue à ceux obtenus par lui ont été faits sans que je ne sois pas intervenu. Interrogé sur l'incident, il a déclaré qu'il diffusait d'un ver luisant, leur verte, très semblable à la matière de « Buggy » - très étonnant par le fait que sa couleur alors qu'il présentait sous sa forme dant. Invité à décrire cette apparence, il a pu se permettre de dire : « Il est possible que ma main serait... » Il est possible que l'image en relief qu'il déplaçait avec une caractéristique

1. Identités connues de la SOBEPS.

2. C'est ainsi qu'un cas datant de mai 1957 ne fut connu qu'en 1976, les témoins ayant juré de garder le silence pendant près de vingt ans !

is et sans cette
ances, il serait
ollecte des pre-
ieu à la mi-jan-
s de mars.

voir encore être
a première fois
ette année sans
quelques hésita-
au cours d'une
in peu plus de
na certains élé-
pport initial. Je
re-enquête dont
et le rencontra
1978.

et la profession
e qui a fait fail-
t dans les ser-

ment peu émo-
nines réactions
s au cours de
à l'archéologie,
is disparues et
r pour les ob-

rière et désire
este il regarde
gens.

ce qu'il était
s'est pas fait
ait manifesté
le principale-
es semblables
é vus ailleurs
isant à expli-

faites ont été
elles se sont

d'emménager
it que le rez-
œuvre d'impr-
itait chez lui;
ervant égale-
le témoin et

sa femme occupaient la pièce de façade.

Les gravats se trouvant dans le jardin au-dessus desquels l'humanoïde était en train de passer une espèce de « détecteur de mines » ou « compteur Geiger » provenaient d'un mur de séparation d'une pièce de l'étage, abattu à la demande du propriétaire quelques semaines auparavant et vraisemblablement rassemblés par M. V.M. à cet endroit. La maison est déjà ancienne et a connu divers locataires. Une affaire compliquée de succession et de magot caché, mais retrouvé par la suite, y est attachée. Il semble également que des phénomènes habituellement catalogués sous l'étiquette de « paranormaux » s'y soient produits; nous les rapportons ci-après dans le souci d'être complets, mais avec de très nettes réserves.

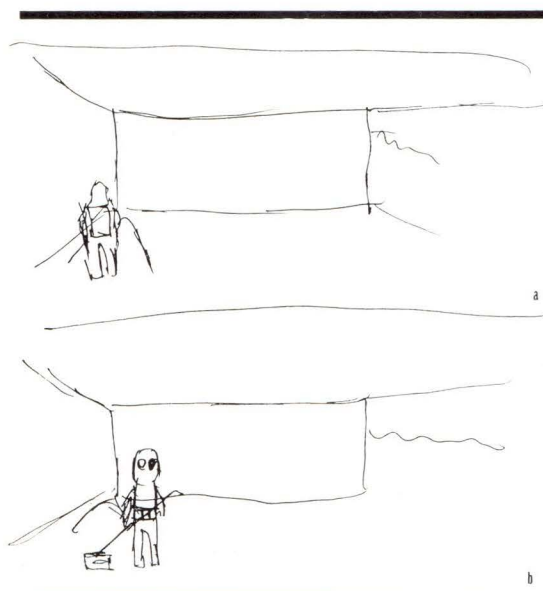
L'humanoïde

A ma demande, le témoin a redessiné l'être tel qu'il l'a vu de dos pour la première fois (fig. 1 a), ensuite tel qu'il est apparu lorsqu'ayant braqué vers lui la lumière de sa torche, l'être s'est retourné (fig. 1 b). La figure 2 a fut exécutée spontanément à la suite des deux autres; on constatera par comparaison avec le même document publié dans Infoespace n° 18 que le casque transparent qui entourait la tête de l'humanoïde comme le ferait un bocal a disparu. Pour le reste ces croquis, y compris celui du « détecteur » (fig. 2 b) qui a également été réexécuté restent très conformes à ceux obtenus lors de la première enquête. Ils ont été faits sans hésitations ni retouches; je ne suis pas intervenu au cours de leur réalisation.

Interrogé sur l'aspect de l'être, M. V.M. m'a déclaré qu'il diffusait une clarté « semblable à celle d'un ver luisant » (dans l'enquête initiale: « couleur verte, très luisant et scintillant, comparable à la matière des carrosseries des voitures de type Buggy » - très en vogue à l'époque). Il a été frappé par le fait que le « détecteur » était de la même couleur alors qu'il n'était pas relié à l'être et se présentait sous l'aspect d'un instrument indépendant. Invité à donner son avis sur la matérialité de cette apparition, le témoin déclare ne pas pouvoir se prononcer :

« Il est possible que si j'étais sorti pour le toucher, ma main serait passée à travers, je n'en sais rien. Il est possible qu'il s'agissait seulement d'une image en relief transmise de très loin (3). Il se déplaçait avec lenteur et une sorte de lourdeur caractéristique qui m'a fait penser à celle des

Figure 1 a et b.



cosmonautes sur la lune. Mais le lendemain, il n'y avait aucune trace, ni dans le jardin, ni sur le mur; cela me semble incompréhensible (4) ». Le témoin ne comprend pas la passivité de sa propre réaction :

« Je restais là stupéfait, sans songer à alerter qui que ce soit. J'ai lu depuis que des gens sortent avec un fusil ou des choses de ce genre, mais moi je n'ai même pas songé à réveiller ma femme, ni mon ami devant qui je suis pourtant passé pour aller me recoucher. J'avais l'impression d'être au cinéma. Lorsque l'humanoïde et la soucoupe eurent disparus, je me suis préparé une légère collation car j'avais faim. Puis je suis retourné dormir ».

Le salut de l'humanoïde

(Lorsque le témoin dirige vers lui le faisceau de sa torche, l'être se retourne, lève le bras et tend deux doigts en V; puis il s'en va).

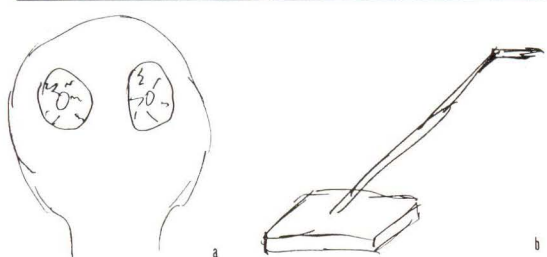
Enq. : Comment interprétez-vous ce geste ?

V.M. : Je ne sais pas. Du temps du Christ, on l'interprétait comme un signe de paix; mais aujourd'hui plus personne ne croit à cela. On parlerait plutôt d'interventions diaboliques.

3. Cette idée déjà émise ailleurs est mise à défaut par la présence de la « soucoupe » en tant qu'engin de transport. La même objection peut-être faite à ceux qui voient dans les humanoïdes des « esprits » ou « habitants de l'astral ».

4. C'est moins incompréhensible qu'il n'y paraît : le temps était froid, le sol sec.

Figure 2 a et b.



Vision christique

Nous abordons ici un des éléments dérangeant de ce dossier; incomplètement connu au moment de l'enquête pour les raisons rappelées dans l'introduction. Il a ou n'a pas de rapport avec la présente rencontre rapprochée, selon ce que chacun décidera d'en juger, mais fait indéniablement partie de la dualité « témoin-phénomène » évoquée plus haut. Voici ce qu'il déclare à ce sujet : « J'avais 18 ou 19 ans à l'époque, c'était donc vers 1964 ou 1965. Je fréquentais un ami (1) dont les parents s'intéressaient aux questions religieuses. De temps à autre, ils organisaient chez eux de petites réunions auxquelles il m'arrivait d'assister, mi par curiosité, mi par politesse. Je me demandais comment il se faisait que toutes les religions, qui croient fondamentalement aux mêmes principes, peuvent encore se livrer aux luttes que l'on connaît. C'était un soir d'hiver et des américaines appartenant à la secte mormone, de passage à Bruxelles, avaient été invitées; elles ne parlaient que l'anglais, mon ami traduisait. Moi, je ne disais rien, mais j'écoutais. La réunion se termina en dispute ».

Enq. : Vous souvenez-vous de l'objet de cette dispute ?

V.M. : L'objet de la dispute était ... C'était ... La religion mormone est basée sur le fait que c'est un bonhomme qui a trouvé une pierre quelque part là, en Amérique et c'était ... Il prétendait ... John Smith, ou quelque chose de ce genre ... Il prétendait avoir trouvé une pierre qui était l'un des commandements de Dieu ... donc, de ça, il a fait une religion. Et les protestants (qui étaient présents) ont commencé à dire que ce n'était pas vrai et ... (il y a eu) un mélange là ... et ... enfin, il y a eu vraiment une discussion très sec(he) et les américaines n'étaient pas d'accord avec ceci,

5. Les premières émeutes graves de Londonderry eurent lieu le 7 octobre 1968 : dans cette optique, le témoin se tromperait sur l'époque de sa vision.

avec cela, et enfin ...

Enq. : Quelle était votre attitude ?

V.M. : Moi, quand ils me demandaient mon avis, je répondais : « Je veux bien vous croire, moi ça m'est égal, je ne suis pas venu ici pour me disputer ». La sécession irlandaise avait déjà commencé à l'époque (5) et je trouvais malheureux que des catholiques et des protestants puissent se battre pour des questions religieuses en plein vingtième siècle. Comme la discussion s'éternisait, j'ai préféré partir.

Il pouvait être minuit, une heure du matin et dehors il avait neigé. Je longeais une petite rue proche d'une ligne de chemin de fer lorsque j'ai aperçu devant moi une sorte de disque lumineux qui jetait des rayons au milieu duquel se trouvait un visage.

Enq. : A quelle distance de vous ?

V.M. : Environ dix mètres, et autant du sol. Cela avait la grandeur d'une affiche publicitaire vue à la même distance et dégageait une lumière dorée; je ne voyais plus ni la rue ni les maisons. On aurait dit un soleil, mais moins éblouissant, au centre duquel se trouvait le visage du Christ en sueur. En sueur, vous vous rendez compte, alors qu'il neigeait !

Enq. : Comment pouvez-vous dire qu'il s'agissait du Christ ?

V.M. : Il avait une couronne d'épines autour du front et ressemblait au Christ tel qu'on le représente.

Enq. : Et il y a eu le message.

V.M. : Oui. Ce message était : « Ne retourne plus chez ces gens ».

Enq. : Vous l'entendiez comment ?

V.M. : Dans ma tête. C'était ... télépathique.

Enq. : Est-ce que les lèvres bougeaient ?

V.M. : Oui.

Enq. : Y a-t-il eu une autre communication ?

V.M. : Non.

Enq. : Qu'avez-vous fait ensuite ?

V.M. : La vision s'est effacée d'un seul coup, je suis rentré chez moi. Le lendemain, je suis retourné reprendre tout ce qui m'appartenait sans donner un mot d'explication et je n'y suis jamais retourné.

Enq. : Et ?

V.M. : Et rien. Parfois je me dis que j'ai eu tort de raconter tout cela. Après l'affaire de l'humanoïde, si je m'étais tu, personne ne serait jamais venu m'embêter.

Enq. : Vous le regrettez ?

V.M. : Je désire qu'on publie la publication de votre tenant à une secte ou venus me parler de la. Ils voulaient que je disais le phénomène démoniaque ne m'intéresse pas à je m'étais tu, j'aurais

Enq. : Qu'est-ce qui vous a motivé ?

V.M. : J'ai toujours eu peur.

Enq. : Depuis l'humanoïde ?

V.M. : Depuis toujours.

Enq. : Puisque vous avez peur, pensez-vous pas que vous en seriez également victime ?

V.M. : Non.

Enq. : Y a-t-il un rapport entre la vision et la peur ?

V.M. : Théoriquement, oui, mais pas en temps avant.

Phénomènes para-

Comme si ce dossier n'était chargé en faits insolites qu'à deux occasions, les événements se sont produits à l'incident de l'humanoïde, constata pas lui-même

Incident n° 1 : Un dimanche, la journée à la mer avec le chien. Il est resté avec le chien. Il entendit des bruits de pas sur le rez-de-chaussée. Pensant qu'il est remonté, mais il n'y avait rien.

Incident n° 2 : Je fus surpris par mon ami qui dormait et qu'un bruit de musique s'entendait du côté du salon. Nous sommes montés pour voir, mais nous n'avons rien vu.

Remarque : L'occurrence de ces événements paraît s'expliquer par l'impression que l'on a du créer dans la mystère propice à l'au-delà. Le dernier trimestre de 1968 a été très riche en observations dans le domaine de la teignit l'Europe en ce

Enq. : Vous le regrettez ?

V.M. : Je désire qu'on me laisse tranquille. Après la publication de votre enquête, des gens appartenant à une secte ou je ne sais pas quoi, sont venus me parler de la fin du monde et de religion. Ils voulaient que je dise que ce que j'ai vu est un phénomène démoniaque. Moi je n'en sais rien, je ne m'intéresse pas à cela. Peut-être aussi que si je m'étais tu, j'aurais eu d'autres manifestations.

Enq. : Qu'est-ce qui vous fait croire cela ?

V.M. : J'ai toujours eu l'impression que j'étais guidé.

Enq. : Depuis l'humanoïde ou avant ?

V.M. : Depuis toujours.

Enq. : Puisque vous avez déjà eu un message, ne pensez-vous pas que si vous deviez vous taire, vous en seriez également averti ? Cela s'est-il produit ?

V.M. : Non.

Enq. : Y a-t-il un rapport entre l'humanoïde et cette vision ?

V.M. : Théoriquement il n'y en a pas. C'était longtemps avant.

Phénomènes paranormaux ?

Comme si ce dossier n'était déjà pas suffisamment chargé en faits insolites, le témoin signale également qu'à deux occasions des bruits jugés inexplicables se sont produits dans la maison après l'incident de l'humanoïde. Il faut noter qu'il ne les constata pas lui-même :

Incident n° 1 : Un dimanche que j'étais allé passer la journée à la mer avec ma femme, mon ami était resté avec le chien. Il bricolait à la cave lorsqu'il entendit des bruits de pas et des craquements au rez-de-chaussée. Pensant que nous étions rentrés, il est remonté, mais il n'y avait personne.

Incident n° 2 : Je fus réveillé en pleine nuit par mon ami qui dormait alors au premier. Il disait qu'un bruit de musique, ressemblant à de l'opéra, s'entendait du côté du grenier. J'ai pris la clé et nous sommes montés voir, mais je n'ai rien entendu du tout.

Remarque : L'occurrence de ces phénomènes pourrait s'expliquer par l'imagination seule de l'ami en question. Il est certain que l'observation de M. V.M. a du créer dans la maison un certain climat de mystère propice à l'auto-suggestion !

Le dernier trimestre 1973 en Belgique

Il m'a semblé utile pour terminer de replacer cette observation dans le contexte de la vague qui atteignit l'Europe en cette fin d'année 1973. Le ta-

bleau I est la statistique des rapports transmis à la SOBEPS pour cette période et janvier 1974.

On peut constater que cette période fut fertile en incidents à haut indice d'étrangeté : elle rassemble le quasi-atterrissage de Boondael, le cas présent, celui de Warneton et la rencontre d'Aische-en-Refail (6). La décade couvrant le 01-11 décembre me paraît à plus d'un titre remarquable : on y trouve 4 des 5 non-identifiés de ce mois et parmi ceux-ci 3 rencontres rapprochées.

Conclusions

Ce témoin a jusqu'ici déjà été interrogé une quinzaine d'heures par trois enquêteurs différents à des dates différentes. A aucun moment des disparités pouvant laisser planer le doute sur sa bonne foi n'ont été constatées. Les vérifications indirectes auxquelles nous nous sommes astreints se sont révélées positives; enfin le témoin n'a cherché à tirer aucun avantage financier ou de notoriété de l'incident. Tout en étant conscient qu'il reste encore des vérifications à opérer — mais à la limite, leur accumulation retarderait indéfiniment la publication des résultats ci-dessus et l'on pourrait nous reprocher alors de ne pas diffuser l'information — ma conviction d'enquêteur est que ce témoin décrit honnêtement des phénomènes auxquels il est persuadé avoir été mêlé. Quelle est leur nature exacte, quel est le sens à leur attribuer, quelle est la part d'objectivité ou de subjectivité que leur relation comporte, voilà très exactement où s'arrêtent mes compétences en la matière et où commencent celles de divers spécialistes. L'avis d'un psychologue professionnel serait par exemple le bienvenu, mais les représentants de cette profession ont manifesté jusqu'ici une répugnance à vrai dire assez inexplicable à s'intéresser à ces questions.

Il faut aussi signaler combien ce cas, après avoir été étudié en profondeur, se révèle proche des conceptions d'un Méheust lorsqu'il écrit (7) que « le ph. SV est 'mythico-physique' » et, citant Corbin (8) : « (appartient) à un monde où se spiritualisent les corps, se corporalisent les esprits » : ces deux aspects, dans le cas présent, paraissent en effet inextricablement liés et l'on peut se de-

6. Boondael : Inforespace n° 14 pp. 42-46; Aische-en-Refail : Inforespace n° 16 pp. 12-15 et 17 p. 34.

7. B. Méheust : « Science-fiction et soucoupes volantes », Mercure de France, 1978, p. 307.

8. Ibidem, p. 313 - H. Corbin : « L'imagination créatrice dans le soufisme d'Ibn Arabi », Idées et Recherches, Flammarion, 1977.

Tableau I

Mois	9	10	11	12	01	Total
Nombre total de rapports	10	11	12	14	9	56
Répartition :						
Non-enquêtés	0	1	0	1	1	3
Identifiés	1	1	3	1	0	6
Identifications probables	0	3	0	0	0	3
Réservé	2	3	5	4	1	15
Source autre que SOBEPS	2	0	1	0	4	7
Non-identifiés dans une même journée	2	0	0	3	0	5
Non-identifiés pour des jours différents	3	3	3	5	3	17

Répartition géographique des non-identifiés

Mois	Localité	Province	Date	Type	Phénomène
septembre	Rochehaut	Luxembourg	07	DD	cigare argenté
	Cuesmes	Hainaut	14	LN	« pot de fleur » lumineux
	Marcinelle	Hainaut	16	LN	6 disques + transformations
octobre	Woluwe-St.-Lambert	Brabant	02	DD	3 disques en triangle
	Liège	Liège	23	DD	sphère métallique
	Angleur	Liège	25	LN	disque
novembre	Saint-Marc	Namur	??	LN	objet ponctuel erratique
	Romsée	Liège	14	RR1	petit disque
	Ohey	Namur	19	LN	disque
décembre	Gosselies	Hainaut	??	DD	disque
	Henri-Chapelle	Liège	01	DD	rectangle
	Ixelles	Brabant	02	RR1	ovoïde métallique
	Vilvorde	Brabant	08?	RR3	humanoïde + soucoupe
	Frameries	Hainaut	11	RR1	dôme lumineux
janvier	Estaimpuis	Hainaut	05	LN	sphère orange
	Warneton	Hainaut	07	RR3	humanoïdes + soucoupe
	Aische-en-Refail	Brabant	24	RR1	petit disque au sol
	Montrœul-au-Bois	Hainaut	29	RR1	sphère bleue et flammes

mander s'il n'en a pas été de même depuis longtemps pour la plupart des cas, si pas de tous, de RR3 anciens que l'on cite habituellement comme indices de l'ETI au premier degré (Dewilde, Masse, etc.). La contre-enquête effectuée par le groupement Lumières dans la Nuit sur l'affaire de l'Aveyron est un autre bon exemple de ceci (9). Peut-on dès lors réduire le ph. SV, comme l'appelle Méheust, à une forme particulière des fantasmes humains ? Ce serait nier la constatation de

traces physiques pour lesquelles — contrairement à Michel Monnerie — je ne pense pas qu'il puisse être fourni d'explication par le fait « qu'elles auraient été produites soit par le témoin lui-même, agissant en état second, soit par la foudre ou tout autre phénomène naturel » (10), les cas de détections par instruments automatiques — notamment radars, avec confirmation visuelle —, le caractère hautement original des phénomènes de 'lumière cohérente' étudiés notamment par Jan Heering (11) ou les concordances de descriptions d'humanoïdes provenant d'époques, de lieux et de témoins différents.

Quand à la théorie du 'rêve éveillé' dont Michel Monnerie est l'inventeur (12) je ne vois pas comment elle pourrait servir à expliquer ce cas : au-

tant alors invoquer aurait eu l'impression de voir l'humanoïde suite une collation, un rêve bien élaboré avec lui-même); m vision christique), cher, c'est à dire, é qu'il soit somnamb de suppositions g core plus extraord pliquer.

Par contre, l'incidence, est très com par Méheust dans ouvrage : le témoin très troublé les pensées qui cheminait le long fer. Faut-il alors et simple ? Com sporadique et la quand une telle centaines de té me je l'ai rapp ceux de rencon sur ces questio vrir.

Je voudrais pou lecteurs qui es ques, remarque par notre entre dre contact av duit. J'ai déjà d'autres affaire ner les incess toutes sortes de RR3 une fo cas récent u personne qui tu as inventé na en dépres tact avec M rapportés sur plément au

Notes

- Sur l'histoire c
logie :
— Keel John
London - 1
— Canadian
1805-44 : G

9. Infoespace n° 35 pp. 12-17.
10. M. Monnerie : « Et si les OVNI n'existaient pas ? » - Humanoïdes Associés, 1977 - pp. 151-152.
11. Infoespace n° 39, pp. 24-38, n° 40, pp.
12. En effet, il n'est reconnu ni des psychologues, ni des compagnies d'assurances. Pourtant « plus de 60 % des cas d'OVNI sont vus à bord d'un véhicule » (Monnerie, op. cit., p. 129).

Pourquoi le modèle parapsychologique

tant alors invoquer le rêve tout court (le témoin aurait eu l'impression, en rêve, de se lever, d'apercevoir l'humanoïde et sa soucoupe, de s'offrir ensuite une collation, etc. : il faut avouer que voilà un rêve bien élaboré et remarquablement cohérent avec lui-même); mais pour l'incident ancien (la vision christique), le témoin était en train de marcher, c'est à dire, éveillé; il faudrait alors supposer qu'il soit somnambule, etc. : tout cet échafaudage de suppositions gratuites devient finalement encore plus extraordinaire que le phénomène à expliquer.

Par contre, l'incident ancien, dans des circonstances, est très compatible avec les idées exposées par Méheust dans les derniers chapitres de son ouvrage : le témoin reconnaît qu'il a quitté la réunion très troublé et l'on imagine sans difficulté les pensées qui lui traversaient l'esprit alors qu'il cheminait le long de la rue bordant le chemin de fer. Faut-il alors faire appel à l'hallucination pure et simple ? Comment en expliquer le caractère sporadique et la thématique générale ? Surtout quand une telle thématique se retrouve chez des centaines de témoins à travers le monde et, comme je l'ai rappelé ci-dessus, principalement chez ceux de rencontres rapprochées ? Il nous reste, sur ces questions, beaucoup de choses à découvrir.

Je voudrais pour terminer demander à ceux de nos lecteurs qui estimerait avoir des opinions, critiques, remarques ou questions à émettre de le faire par notre entremise plutôt que de chercher à prendre contact avec le témoin comme cela s'est produit. J'ai déjà eu l'occasion de constater dans d'autres affaires les ravages que peuvent occasionner les incessants interrogatoires et pressions de toutes sortes qui s'exercent sur les protagonistes de RR3 une fois connue leur observation. Dans un cas récent un jeune garçon fut confronté à une personne qui lui répétait sans cesse « Avoue que tu as inventé toute cette histoire » : cela se termina en dépression nerveuse. Nous gardons le contact avec M. V.M. Si des faits méritant d'être rapportés surviennent, ils feront l'objet d'un complément au dossier.

Franck Boitte.

Notes

Sur l'histoire du mouvement mormon en relation avec l'ufologie :

- Keel John : « Operation Trojan Horse », Souvenir Press, London - 1971.
- Canadian Ufo Report : « Mormon Prophet Joseph Smith 1805-44 : Greatest Contactee Ever ? » - vol. 3, n° 3, 1975.

L'intéressant sondage réalisé par la SOBEPS (1) fait apparaître une forte montée de l'intérêt des lecteurs pour le modèle parapsychologique, au détriment de la classique hypothèse extraterrestre. Cet intérêt grandissant semble revêtir de surcroît un aspect passionnel, comme en témoigne l'emploi du vocable « viéroudisme »; il est pourtant tout à fait hors de mon propos de fonder une nouvelle doctrine ! Cet aspect passionnel d'un débat qui devrait rester, autant que faire se peut, sur le plan scientifique, relève probablement d'un manque de compréhension.

Les raisons qui ont conduit certains chercheurs dans cette direction de recherche sont de plusieurs ordres. La première tient à l'**insuffisance de l'hypothèse extraterrestre classique** (2). Il y a d'abord l'objection du nombre d'observations; il serait admissible de recevoir une visite tous les dix ans, mais non pas des milliers par an. Certains ufologues contournent cet argument par le biais du grand nombre de méprises, mais ces mêmes ufologues écrivent par ailleurs que quelques pour cent seulement des observations nous sont connues. Une autre objection sérieuse est l'absence d'évolution dans les structures du phénomène, qui se reproduit imperturbablement depuis des siècles : après des centaines d'années d'« exploration » les « extraterrestres » en seraient toujours à ramasser des pierres ou des pieds de lavande, occupation pour le moins anachronique pour des êtres supérieurement évolués. La seule évolution perceptible est celle des formes des « engins » observés : voiliers volants au moyen âge, bateaux aériens à roues à aubes au 19ème siècle, aéroplanes fantômes au début du 20ème siècle, soucoupes depuis 1947 (3). Outre qu'un tel parallélisme entre les « techniques extraterrestres » et les nôtres est inexplicable, on voit mal nos visiteurs traverser l'espace à bord de voiliers ou de bateaux aériens mus à l'air comprimé. On a cru tourner le problème en avançant l'idée que seules les soucoupes, vues de tous temps, auraient une existence objective, et que les autres formes seraient

1. Infoespace n° 38 - mars 1978.

2. Il faut entendre par « hypothèse extraterrestre classique » celle faisant appel à des engins matériels structurés, occupés par des êtres plus ou moins semblables à nous, et parcourant physiquement l'espace. L'hypothèse au second degré développée récemment, en particulier par Pierre Guérin, faisant appel à une intelligence extra-corporelle abstraite, n'a plus d'extraterrestre que le nom; elle est en fait très proche du modèle PSI. Voir à ce sujet mon exposé « de l'hypothèse extraterrestre à l'hypothèse PSI » à paraître dans LDLN.

3. Michel Bougard - Chronique des OVNI - Delarge 1977.

Nouvelles internationales

OVNI : la N.A.S.A. entre dans l'arène

L'I.U.R. (International Ufo Reporter, organe du Centre for UFO studies dirigé par A. Hynek) a obtenu des copies concernant des relations épistolaires entre le Bureau de la Recherche Scientifique et de Politique Technologique et le Bureau de l'administrateur de la NASA. Ce qui, de concert avec des communications téléphoniques à longues distances, nous permet de reconstruire la suite des événements ayant conduit à cette décision dont on peut facilement mesurer l'ampleur !

Frank Press, directeur du Bureau scientifique et technique fut l'élément catalyseur du déluge de courrier « ufologique » adressé au Bureau Exécutif. M. Press a lui-même mené ses propres investigations parmi les dossiers de la Force Aérienne et de la C.I.A. !

Ce courrier émanait d'« ufologues » espérant ardemment que le Président Carter (qui fut lui-même témoin d'une apparition de type OVNI) jette un regard attentif et bienveillant sur le problème.

Le 12 juillet, Press écrivit à Robert Frosch, l'administrateur de la NASA, l'informant ainsi du fait que la Maison Blanche était en possession d'un nombre considérable de lettres témoignant « d'un nombre toujours croissant d'enquêtes con-

cernant les OVNI ! » Press mentionnait également le fait que « le Bureau Exécutif était superbement équipé pour traiter de ces genres d'enquêtes. »

Dans sa lettre, Press formula 2 recommandations:

1. La NASA devrait former « une petite commission d'enquête » pour voir si des éléments nouveaux avaient vu le jour depuis le rapport Condon, il y a de cela une dizaine d'années.
2. La NASA devrait s'occuper de la correspondance « ufologique » envoyée à la Maison Blanche.

Robert Frosch répondit « qu'un certain nombre de questions avait besoin d'être résolues » avant de commencer un programme complet. Il remit une copie du type de lettre généralement envoyée par la NASA en réponse à des mois de patientes enquêtes ufologiques, ajoutant que la Force Aérienne avait adopté une procédure semblable. Frosch reconnut que « cet expédient ne fournit pas un point de convergence pour une estimation technique de témoignages et fruste des gens travaillant à ce qu'ils considèrent comme des enquêtes sérieuses ».

Mais la NASA aurait besoin d'autres arguments pour s'engager plus avant ! C'est pourquoi Frosch voulut d'abord la désignation d'un officiel responsable « de relire les rapports des dix dernières années » et de conclure vers la fin de 1977 si un tel projet était justifié ou non. Frank Press répondit immédiatement à Frosch qu'il approuvait cette étude possible. Il indiqua aussi que le courrier adressé à l'O.S.T.P. et à la Maison Blanche serait transmis à la NASA pour réponse.

Le Dr. Richard Henry semble pour le moment être le candidat choisi par la NASA. Bien qu'il n'y ait pas encore eu de confirmation officielle, Henry informa l'I.U.R. qu'il faudrait attendre certainement des semaines avant de voir un progrès quelconque. La désignation du Dr. Henry réjouit les ufologues car il fut longtemps associé à des organisations civiles telles que le Center for UFO studies et l'APRO.

Il va de soi que la formation d'un tel comité ne peut être que bénéfique pour l'étude des phénomènes OVNI ! Surtout s'il est vierge de toutes les controverses suscitées par le rapport Condon (1967-1969). Cette étude probable ouvrira-t-elle la voie à un effort soutenu de recherches de la part de la NASA ? Quel impact aura le fonctionnement du bureau officiel français pour l'étude

des phénomènes se sentir stimulés à retirer ses pions de « complicité »
D'après International octobre 1977.

Un rapt au Ka

Un jeune couple été enlevés et e taille normale al du Colorado à t le 20 juin 1976.

Richard Sigism UFO Studies, ch informations ren juillet jusqu'au d afin que les tém conscient les élé tion des détails

Cette expérience nous rapporte maintenant surm sé par cette a assument consc nelles auxquelles préserver ces a pecter l'anonym seulement par

Joe, 19 ans, éta ne du Colorado ans s'occupait le cas de Betty pelèrent avoir v le ciel alors qu sion fut suivie d'un « sur place de leur chemin rent la force a arrivèrent au Hotline » et Ric l'hypnose, les o me lentement. nombreux, mai sur 1 période rent aucunes c Voici les tém Joe et de Car

La personna Tous les deta

(suite de la page 29)

s'arrêtent, l'OVNI s'arrête aussi et que l'OVNI disparaît pendant la traversée d'une agglomération ou d'un bois pour reparaître ensuite. Si nous supposons que l'OVNI n'est qu'une « transposition » d'un objet astronomique (étoile ou planète), ce comportement s'explique parfaitement. Etant bien plus lointains encore que le nuage canadien, de tels objets donnent l'impression de suivre le mouvement de l'observateur et donc de s'arrêter en même temps que lui, et les maisons ou les arbres les cachent lors de la traversée d'un village ou d'une région boisée. Ceux qui ont besoin de croire préféreront penser bien sûr que l'OVNI contourne le village pour ne pas être vu et la forêt pour éviter de heurter les arbres..

(à suivre)

Jacques Scornaux

des phénomènes OVNI sur la NASA ? Au lieu de se sentir stimulée, la NASA ne pourrait-elle pas retirer ses pions du jeu, afin d'éviter d'être taxée de « complicité » ?

D'après International UFO Reporter, vol. 2 n° 10, octobre 1977.

Un rapt au Kansas

Un jeune couple et leur enfant de 4 mois auraient été enlevés et examinés par des humanoïdes de taille normale alors qu'ils circulaient sur la route du Colorado à travers la partie ouest du Kansas, le 20 juin 1976.

Richard Sigismonde, un enquêteur du Center for UFO Studies, chargé de recueillir de plus amples informations rencontra fréquemment le couple de juillet jusqu'au début d'octobre. Il utilisa l'hypnose afin que les témoins puissent puiser dans leur subconscient les éléments nécessaires à la reconstitution des détails entourant cette affaire.

Cette expérience traumatisa les sujets. Sigismonde nous rapporte cependant que le jeune couple a maintenant surmonté le choc psychologique imposé par cette apparition peu commune et qu'ils assument consciemment les implications personnelles auxquelles ils eurent à faire face. Pour préserver ces aspects positifs, il convient de respecter l'anonymat des témoins en les appelant seulement par leurs prénoms.

Joe, 19 ans, était à l'époque ouvrier dans une usine du Colorado. Son épouse, Carol âgée de 18 ans s'occupait du bébé de 4 mois. Comme dans le cas de Betty et Barney Hill, les témoins se rappelèrent avoir vu des lumières inhabituelles dans le ciel alors qu'ils roulaient en voiture. Cette vision fut suivie « d'un trou » de plusieurs heures, d'un « sur place » en ce qui concerne la poursuite de leur chemin. Cherchant de l'aide, ils contactèrent la force aérienne. Des échos de cette affaire arrivèrent au « Center for UFO Studies Police Hotline » et Richard Sigismonde fut délégué. Sous l'hypnose, les détails de leur aventure prirent forme lentement. Chaque fois ils devenaient plus nombreux, mais une uniformité complète régnait sur 1 période de 4 mois. Les sujets ne formulèrent aucunes contradictions internes ou mutuelles. Voici les témoignages fidèlement retranscrits de Joe et de Carol (1).

La personnalité « consciente » parle !

Tous les détails suivants furent donnés par les

témoins dans leur état conscient. Ils concordent de façon remarquable :

Il est une heure du matin. Alors que Joe conduisait la voiture sur la 1 - 70 passant par Colby, Carol entendit comme le sifflement d'un serpent provenant du siège arrière de la voiture où leur fils Luc était endormi. Se munissant d'une lampe, elle découvrit que le bruit avait pour origine leur enregistreur à 8 pistes. De la vitre on pouvait apercevoir 3 lumières ressemblant à des étoiles brillantes qui se découpaient sur le ciel clair et étoilé : Elles émettaient une lueur bleu-orange, convergèrent en un seul point et s'éparpillèrent. L'une d'entre elles se dirigea vers le Sud, l'autre vers le Nord et la 3^{me} s'éleva un tout petit peu. Joe fit remarquer : « Personne ne peut me dire que les OVNI n'existent pas ».

Carol déclara qu'ils ressemblaient à d'autres précédemment observés en compagnie de sa mère à Warren, Ohio.

Un peu plus loin ils virent 4 « étoiles » larges et oblongues évoluant dans le ciel. « Deux en haut et 2 en bas mais elles ne formaient pas un carré » déclara Joe. Celui-ci ajouta « qu'il serait fantastique de monter à bord de ces OVNI ». Carol, pour sa part, aurait également apprécié si le bébé n'avait pas été dans la voiture. Faisant allusion à ses ennuis mécaniques Joe déclara : « si ils peuvent faire des soucoupes volantes pareilles, je peux imaginer ce qu'ils pourraient faire à ma voiture. S'ils nous attrapent, et si nous leur servons de cobayes, peut-être qu'ils arrangeront notre voiture car elle ne vaut plus grand chose » Carol rit, pensant « qu'il était un peu cinglé ».

Ces lumières étaient différentes des précédentes : plus larges et dépourvues de couleur. Deux de celles-ci disparurent subitement. Plus loin sur la route, ils observèrent ce qui semblait être une barre jaune munie à chaque extrémité de 2 « balles » intensément brillantes. Cette « chose » vint planer au-dessus de la voiture d'après Carol qui observait la scène à travers les vitres du véhicule. Ceci se passait à l'est de Goodland, Kansas. Joe gara la voiture sur le côté de la route et vit l'objet s'élever dans le ciel, prenant rapidement ainsi la forme d'une petite balle.

Résultats obtenus sous hypnose.

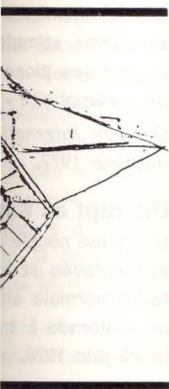
La partie suivante était « oubliée » par les témoins.

1. D'après International UFO Reporter, volume 2, n° 10, octobre 1977, pp. 4-7.

A l'arrière : une énorme boîte d'acier. Carol décrit le plancher comme coloré légèrement par la réverbération des lampes des ordinateurs. Une chose métallique et de cuir se trouvait face à la fenêtre. Pendant ce temps Joe avait quitté la pièce. Aucun occupant de l'engin n'apparut; Carol reçut un ordre relevant de la transmission mentale qui lui imposait de traverser un couloir sombre pour déboucher sur une pièce garnie d'une

Elle commença à s'endormir et se sentit soulevée par un des occupants qui lui fit descendre les marches du navire. La chose dont elle se souvint ensuite c'est de s'être retrouvée dans la voiture, sur le côté de la route, en train de regarder la borne kilométrique représentant le chiffre « 32 ».

Les souvenirs où, à couché dans interne de : pression. Uile de sorte avant-bras mouvait à l'chaleur l'er « étaient co chaussettes éprouva de La pièce d' d'un com Des tubes Joe remar vit un enc d'acier cor le compteu tre part « t ce. Un t murs de l' était plus nant de l' témoin éta sée une t ges écarté émanait c nus pris doigts. Ep il s'assit et lui ten gue de 1! Celle-ci é Joe posa leva et le faire trav Joe put r



Description du navire spatial.

D'après Joe, l'OVNI avait une forme biconvexe, de 6 à 12 m de haut et de 42 à 48 m de long, couleur blanche brillante. Raies de lumières (oranges, blanches, bleues) et fenêtre sur le toit et à la base qui tournaient dans le sens des aiguilles d'une montre; escaliers montants, long de 4,5 à 6 m, en acier brillant.

Pour Carol, l'objet avait une forme large, lumières tournantes à la base, escaliers montants à 2 sections débouchant au centre de l'engin. Couleur argentée.

Récit de Joe.

Les souvenirs de Joe débutent à partir du moment où, à l'intérieur de l'OVNI, il se retrouva couché dans l'obscurité. Quelque chose sur la face interne de son coude gauche exerçait une légère pression. Un lien lui maintenait solidement l'épaule de sorte qu'il ne pouvait remuer le bras. Son avant-bras le fit souffrir comme si un objet s'y mouvait à l'intérieur. Joe sentit une forte vague de chaleur l'envahir, sa tête était « vide », ses pieds « étaient comme entourés de plusieurs paires de chaussettes ». Sa poitrine lui faisait mal et il éprouva des difficultés pour respirer.

La pièce dans laquelle il se trouvait était garnie « d'un compteur brillant encastré dans le mur. Des tubes en plastique pendaient de la machine ». Joe remarqua également une paire de tiroirs. Il vit un encadrement de porte, une énorme boîte d'acier contre le mur, en face du compteur. Sur le compteur : une série de boîtes métalliques, d'autre part « une dentelure » était visible sur sa surface. Un tuyau de caoutchouc pendait à côté. Les murs de la pièce étaient hauts, le côté gauche était plus brillant car éclairé par la lumière provenant de l'encadrement de la porte. Au-dessus du témoin était fixé une étagère sur laquelle était posée une tige argentée munie de cinq ficelles rouges écartées en forme d'éventail. De ces « ficelles » émanait de la lumière. Ses bras étaient maintenant prisonniers, il ne pouvait bouger que ses doigts. Éprouvant le sentiment qu'il devait se lever, il s'assit et s'habilla. Deux ufonautes apparurent et lui tendirent une tige ainsi qu'une planche longue de 15 cm.

Celle-ci était de couleur blanche, large à la base. Joe posa cela maladroitement sur ses genoux. Il se leva et les humanoïdes le prirent le bras pour lui faire traverser un couloir. Joe y remarqua 5 pièces. Joe put remarquer des arbres à l'extérieur de l'ap-

pareil. Un troisième humanoïde apporta Carol (inconsciente) dans ses bras comme s'il se serait occupé d'un bébé. A environ un mètre de Joe se trouvait l'un des ufonautes, entre lui et le témoin se forma une spirale lumineuse. Joe sentit que son esprit sortait de son corps pour se confondre par l'intermédiaire de la source lumineuse avec celui de l'extraterrestre. Joe se sentit envahi par un étrange bien être et pressentit que ces êtres étaient pacifiques. Joe, affaibli, descendit les escaliers de l'OVNI, avec l'aide des ufonautes. Il observa une entité en train d'installer Carol à l'intérieur de la voiture et de refermer la portière. Joe prit place en face du volant. L'un des extraterrestres resta là, environ une minute avant de s'en repartir après avoir « fait un dernier au revoir » au témoin. Celui-ci se sentit soudain très malheureux, comme s'il quittait une personne aimée. Les lumières sur le vaisseau tournèrent de plus en plus vite comme si l'OVNI gagnait de l'altitude en diminuant ainsi de volume pour l'œil humain. Carol endormie à côté de lui, Joe conduisit le véhicule à travers le bois, traversa le champ et rejoignit l'autoroute après avoir franchi un chemin de gravier.

Retour à la « mémoire consciente ».

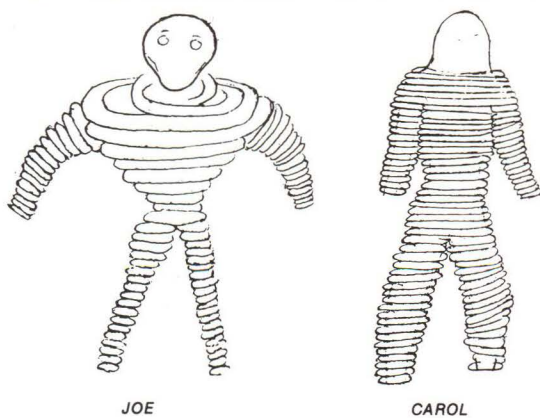
Chose curieuse, la borne kilométrique le long de la route indiquait maintenant le chiffre « 32 ». Les témoins déclarèrent avoir tout oublié des choses qu'ils avaient décrites sous hypnose.

En voyant les lumières dans les bois, Carol fit remarquer : « je parie que c'est une soucoupe qui a atterri » Joe répliqua : « Non, tu t'imagines des choses », la jeune femme reprit : « Ce ne serait pas mal de les rencontrer et de voir leur salle des machines ». Ils s'arrêtèrent à une station routière pour acheter des cigarettes et de l'essence. Plus loin, ils s'aperçurent qu'ils étaient suivis par « une étoile brillante ». C'est pourquoi ils s'arrêtèrent pour l'observer. La lumière resta fixe tout le temps que Joe l'observa de l'extérieur. Tout à coup, ils se rendirent compte que le jour commençait à pointer comme s'il était une heure du matin à Colby, alors qu'ils étaient supposés arriver dans le Colorado entre une heure et deux heures du matin ! A partir de cet instant, Joe et Carol commencèrent réellement à se poser des questions.

Description des humanoïdes.

Joe : Taille normale, environ 15 cm plus petits

Les dessins des humanoïdes par les deux témoins (Doc. CUFOS).



que lui. Joues décharnées, yeux enfoncés, front large, bosses à la place des sourcils, menton petit. Le témoin n'a pas distingué de bouche ou d'oreilles; petite bosse à la place du nez (sans narines). Teint légèrement hâlé le corps était couvert « d'anneaux » Fortes épaules, large poitrine en « V » Costume de couleur brun foncé. Longs bras (pas de mains), jambes grêles (pas de pieds). **Carol** : Presque aussi grands que nous, forme humaine. Large poitrine, hanches étroites. Costume formé par des tubes de métal brun foncé enroulant le corps. Bras et jambes moulés en formes de tubes. Quelque chose de rond sur la tête; couleur : brun foncé. N'a pas distingué les visages. Le témoin a vu les bras mais pas de mains. Les entités ne pliaient pas beaucoup les jambes lorsqu'elles marchaient. Carol n'a pas vu de pieds.

Traces physiques.

Joe et Carol remarquèrent après leur aventure des marques sur leurs corps ainsi que sur celui de Luke.

Carol : Bras couverts d'éruptions et de traces d'aiguilles. Elle observa également des marques en forme de fer à cheval autour du poignet de la main droite ainsi que des contusions sur la cheville. Les bras étaient également contusionnés et couverts d'égratignures. La peau était éraflée près du nombril.

Joe : marque d'une aiguille à proximité du nombril. Marques sur le corps de formes plus ou moins carrées. Signes de ponction dans le pli du coude. Genoux gonflés et rouges.

Luke : Traces rouges sur la poitrine, petites marques sur l'estomac.

Carol ne pouvait se faire à l'idée qu'ils avaient peut-être été réellement enlevés. Plus tard, alors qu'ils roulaient vers Denver, Joe articula avec une voix profonde : « Ceci est mon monde » ! Le témoin lâcha le volant, se mit à crier, à agiter la main en avant et en arrière au-dessus de la tête. Pendant 1 ½ à 2 minutes. La voiture maintint cependant sa course rectiligne à une vitesse d'environ 100 km/heure.

Plus tard, un jeune pasteur vint leur rendre visite. Les témoins lui montrèrent les marques et lui confièrent qu'ils redoutaient d'avoir été enlevés par un OVNI. Le pasteur leur expliqua que Dieu ne voulait pas que des « êtres bons » venus d'autres planètes se rendent sur la terre car celle-ci était vouée à la destruction. C'est pourquoi tout cela ne pouvait être que l'œuvre du Démon. De la même façon, la Pop Music était aussi une influence néfaste du Malin. Le père de Joe tint les mêmes propos ajoutant même que la fumée du tabac ruinait leur santé (Cf. la secte religieuse « Temple de Dieu »). Réflexion faite, le couple détruisit les bandes enregistrées qu'il possédait et renonça définitivement à la cigarette ! Il fut également mis en garde contre l'hypnotisme car ce dernier pourrait affaiblir leurs esprits, incapables alors de résister au démon.

Carol fut prise de frayeur. Elle ne put s'endormir qu'à la condition de laisser veiller les lumières et d'avoir une Bible sous son oreiller. Finalement, le couple retrouva une certaine stabilité mais les nuits de Carol restaient peuplées de cauchemars remplis de « soucoupes volantes » !

Les séances hypnotiques.

D'autres événements de nature psychique sont survenus, mis à part la communication télépathique de Joe avec une entité et l'étrange voix entendue. Carol eut une frousse bleue lorsqu'elle vit un nuage lumineux ressemblant à l'un des ufonautes en train de regarder Luke. Elle cria à peine, que la lumière avait déjà disparu. Elle entendit aussi des voix lui répétant que les extraterrestres étaient « bons ». De nombreuses séances hypnotiques furent nécessaires pour recueillir le maximum de détails.

A chaque rencontre les détails s'accumulaient mais ne se contredisaient jamais ceci sur une période de quatre mois sous hypnose.

R. Sigismonde, on s'en rend compte d'après les récits des témoignages recueillis, évita soigneusement de guider ou « d'orienter » les dépositions

de Joe et Carol. Les deux témoins étaient des personnes âgées, des hypnotiseurs expérimentés et leur manque de précipitation dans l'emploi de techniques de suggestion et de précautions incluant l'emploi de techniques de suggestion ne pas faire entendre à Carol avant les séances hypnotiques.

Pourquoi le couple ne s'est-il pas aventuré ? C'est une question que R. Sigismonde ne peut pas répondre. R. Sigismonde a été provoquée, elle a répondu que cela concernait même elle. Ceci bien sûr, n'est qu'une hypothèse, mais elle ne peut pas être prouvée. Les témoins avaient un phantasme.

- (1) L'idée préconçue des OVNI hantant la région à bord de l'engin.
- (2) Influence des médias à travers les journaux.
- (3) Influence du film et Barney Hill.
- (4) Les souvenirs (avec Luke) de l'histoire.
- (5) L'impossibilité de Goodland de se libérer le long de la route vers des voies alternatives.

Mais le problème est de savoir comment se faire des descriptions qui ne soient pas des fantasmes. Comment se faire des descriptions qui ne soient pas des fantasmes concernant le témoin par un humanisme préalable à la séance de résistance à l'hypnotisme. Les réactions émotionnelles (batttements de cœur) les auraient-ils aidés à résister pendant quatre mois.

ne voulaient aller dans la région...

Les marques sur le corps psychosomatiques à ré-examiner le

qu'ils avaient
Plus tard, alors
articula avec
monde » ! Le
rier, à agiter la
ssus de la tête.
ure maintint ce-
ne vitesse d'en-

ur rendre visite.
marques et lui
ir été enlevés
liqua que Dieu
s » venus d'au-
erre car celle-ci
t pourquoi tout
u Démon. De la
ssi une influen-
oe tint les mê-
a fumée du ta-
ecte religieuse
e, le couple dé-
il possédait et
ette ! Il fut éga-
notisme car ce
bits, incapables

put s'endormir
les lumières et
. Finalement, le
bilité mais les
de cauchemars
!

psychique sont
cation télépathi-
étrange voix en-
e lorsqu'elle vit
l'un des ufonau-
le cria à peine,
u. Elle entendit
extraterrestres
séances hypno-
cueillir le maxi-

s'accumulaient
s ceci sur une
se.

apte d'après les
, évita soigneu-
les dépositions

de Joe et Carol. Il montra la défiance des « ufologues-hypnotiseurs » qui, dans leur enthousiasme et leur manque d'expérience, courent le risque de recueillir de fausses informations en raison de l'emploi de techniques « régressives ». D'autres précautions incluent notamment l'hypnotisme d'un individu en l'absence de l'autre, et le fait de ne pas faire entendre la bande enregistrée à Joe et Carol avant l'épuisement final des séances hypnotiques.

Pourquoi le couple avait-il oublié cette fantastique aventure ? Omission délibérée ? Blocage traumatique ? R. Sigismonde pense que l'amnésie a pu être provoquée, vu que l'oubli fut total et qu'il concernait même les côtés plaisants de l'odyssée. Ceci bien sûr, ne peut être vérifié. Certaines hypothèses peuvent être envisagées qui impliqueraient un phantasme partagé :

- (1) L'idée préconçue que les témoins se faisaient des OVNI habités et de leur désir de monter à bord de l'engin.
- (2) Influence des films de science-fiction. (Voyages à travers les étoiles, computers).
- (3) Influence du film consacré au rapt de Betty et Barney Hill.
- (4) Les souvenirs de Carol relatifs aux hôpitaux (avec Luke) auraient pu prendre place dans l'histoire.
- (5) L'impossibilité de quitter la route 1-70 à l'est de Goodland car une barrière est placée tout le long de celle-ci (bien que l'on puisse trouver des voies de passages et une route d'accès).

Mais le problème des détails fournis reste entier. Comment se fait-il qu'ils donnèrent les mêmes descriptions quasi semblables des humanoïdes ? Comment se fait-il qu'ils décrivent les mêmes escaliers métalliques ? Pourquoi les deux versions concernant le transport de Carol dans la voiture par un humanoïde concordent-elles ? Un arrangement préalable entre les témoins aurait-il pu résister à l'hypnose. Sans compter que leurs réactions émotives étaient vraiment « vécues » (battements de cœur, transpirations...) A quoi cela leur aurait-il avancé d'entamer ce « traitement » de quatre mois. Pour décevoir R. Sigismonde ? Ils ne voulaient aucune publicité et quittèrent même la région... !

Les marques sur leurs corps sont-elles d'origine psychosomatique ? Dans ce cas, il faudrait penser à ré-examiner le bébé de quatre mois ! Le Pasteur

et R. Sigismonde signèrent un papier attestant qu'ils avaient bien vu les marques. A de nombreuses reprises les témoins interrogèrent R. Sigismonde : « Aurions-nous pu produire ces marques avec notre esprit ? » et « Nous pourrions vivre avec le sentiment de ne plus jamais faire confiance à notre mémoire ! ». Personne ne pourrait donc contester la véracité de cette situation. Une hypothèse bon marché est que ceci... aurait réellement eu lieu !

Comment Joe et Carol se comportent-ils maintenant ? Ils furent laissés avec le sentiment d'avoir été trompés, abusés tout le temps. Avec l'assistance dont ils ont besoin, leur santé mentale est nettement meilleure qu'avant le début de l'expérience. Carol prétend qu'elle est plus consciente de certains problèmes. Joe redevient plus sociable et se sent moins déprimé. Il a moins peur de mourir depuis son aventure « extra-corporelle » ! Ils ressentent maintenant ce qu'ils ont subi comme un « honneur et un privilège ». Ils se déclarent prêts à affronter une nouvelle expérience de ce genre si l'occasion s'en présentait... C'est tout ce que nous pouvons leur souhaiter de mieux !

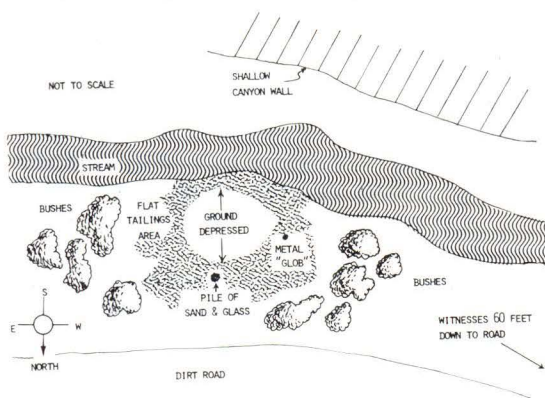
Traduction de **Christian Massart**

Deux rencontres identiques à sept ans d'intervalle !

Nous recevons quantité de rapports émanant de témoignages souvent anciens. Certains d'entre eux furent recueillis par des enquêteurs très qualifiés. M. Paul Cerny, directeur régional du MUFON est l'un de ceux-ci. Grâce à lui nous possédons le précieux compte rendu que vous allez lire. Des analyses de laboratoire furent effectuées sur le sable et les échantillons métalliques furent prélevés ; c'est encore grâce à M. Cerny que nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter les premiers résultats.

L'histoire que vous allez lire est incroyable mais vraie. Des témoins observèrent, aux alentours d'une mine, à deux reprises et à sept ans d'intervalle, un phénomène très curieux qui, lors de la seconde observation, s'était manifesté à environ 25 mètres seulement de l'endroit approximatif de la première rencontre. Un couple de personnes âgées, M. et Mme Chapin, observèrent un étrange objet pour la première fois le 30 octobre 1969 à 10 h. 00 du matin. Sept ans plus tard, après avoir vécu leur deuxième expérience, les Chapin

Carte de la région indiquant la topographie de l'endroit et la position de l'O.V.N.I. pendant la première observation.



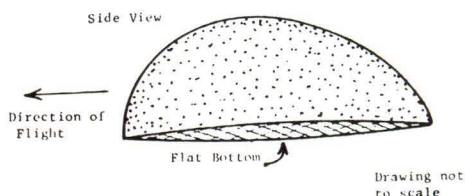
décidèrent de contacter M. Cerny. Les Chapin désiraient un contact et une enquête aussi discrets que possible. La mine en question est située près de Redding (Californie), au pied d'un canyon rocheux et boisé très abrupt (45°).

Lors de la première observation, les témoins furent surpris de découvrir un serpent à un endroit où la température est relativement fraîche dans le canyon (ces serpents sont, dans ce cas, engourdis). En s'avançant, ils remarquèrent que la température se faisait de plus en plus douce. Après avoir tué le serpent, Mme Chapin le photographia grâce à son appareil photo (type « Box »). Un appareil qu'elle avait encore dans les mains lors de la « rencontre ».

Soudain, ils remarquèrent une certaine agitation dans un vaste buisson à environ 20 m. Un OVNI bombé sur le dessus, plat à la base, s'éleva du sol verticalement et sans bruit. Il descendit dans le canyon en rasant les arbres. Brusquement, l'engin opéra un virage à angle droit vers le haut pour disparaître de la vue quelques secondes plus tard. Mme Chapin ne pensa même pas à prendre une photo.

L'examen du sol à l'endroit où l'OVNI s'était élevé révéla une petite dépression profonde de 5 cm et large de 3 m. Malgré la chaleur éprouvée à l'approche de l'engin, le sol était froid au toucher. Un cône d'un sable assez mal défini fut également découvert. Deux jours plus tard, un « globe » métallique fut ramassé à proximité. Les Chapin gardèrent le tout pendant huit ans avant de faire entreprendre une étude scientifique en profondeur.

L'O.V.N.I. lors de la seconde observation.



Presque au même endroit, à seulement 25 m de distance, les témoins observèrent un phénomène analogue le 29 décembre 1976. Ils remarquèrent la même élévation de température que précédemment, mais pas aussi prononcée. Il faut dire qu'il faisait nettement plus froid. M. Chapin s'avança prudemment et cria à son épouse de lui apporter le fusil. Un OVNI semblable au premier apparut. Il avait la forme d'une demi-orange. La « chose » fonça vers les témoins avant de disparaître. M. Chapin se blessa à la tête et sa femme tomba sur la route. Tous deux eurent l'impression d'être restés inconscients pendant une quinzaine de minutes. Cette fois, il n'y avait aucune trace. La distance approximative des témoins à l'OVNI fut estimée entre 530 et 600 m. Les Chapin se plaignirent du fait qu'ils éprouvèrent une certaine perturbation physique.

Le sable précédemment prélevé présentait un aspect granuleux et verdâtre, les grains avaient un diamètre égal à un millimètre. Les rayons X démontrèrent qu'il s'agissait de silicium (96,5 %) avec des traces de potassium, de chlore, de titane, de fer et de néodyme. La pureté de ces éléments suggérèrent à l'analyste que cette matière aurait pu être produite dans l'espace. Cependant l'effet d'un éclair lumineux n'était pas à rejeter a priori. Le « globe » métallique fut aussi analysé. L'extérieur était complètement noir. A l'intérieur : du cuivre (76,6 %) combiné avec de l'étain (18,4 %), de l'argent, du chrome, du thorium, du fer et du silicium en petite quantité. Ces corps furent considérés comme étrangers au site géologique.

Que devons-nous conclure ? Le manque d'échantillons ne permet pas de conclure définitivement que les corps minéraux ont été « apportés » près du canyon. Des géologues avertis doivent également donner leur avis en ce qui concerne le sable si étrangement pur. Affaire à suivre...

SERVICE LIBRA

Nous vous rappelons en versant le montant de 74 - 1070 Bruxelles, la France et le Canada, d'envoyer de chèques.

— **DES SOUCOUPE** écrite sous la direction de Jacques Laffont — 325 FB.

— **LA CHRONIQUE** nomène OVNI à travers l'histoire du ciel bien avant 1945 — 325 FB.

— **A IDENTIFIER** l'OVNI d'expression française — 325 FB.

— **LA NOUVELLE** ouvrage où ont été rassemblés ainsi que de nombreux témoignages — 325 FB.

— **LE NOUVEAU** d'armement Française particulièrement les travaux de 1945 — 365 FB.

— **MYSTERIEUSES** la Nuit » (éd. Albin Michel) comme Aimé Michéa approfondie du phénomène — 365 FB.

— **LES SOUCOUPE** PES VOLANTES, récemment réédité — 365 FB.

— **LE LIVRE NOIR** des hommes goureux — 250 FB.

— **PREMIERES** (font); un panorama analyse par un chercheur sérieux — 250 FB.

— **SOUCOUPE** recherche sérieuse — 250 FB.

— **FACE AUX EX** un dossier de 20 ans — 250 FB.

— **DES SIGNES** angle original la — 250 FB.

— **CHRONIQUES** les vus très pers — 345 FB.

— **LE COLLEGE** les OVNI aux ph — 345 FB.

— **DISPARITION** breux témoignages disparitions de n — 345 FB.

— **LE DOSSIER** TRE, de Jacques Laffont présentée sous — 345 FB.

— **LES OBJETS** fond); un ouvrage rare de la phéno — 340 FB.

— **LES ETRANG** française de « A qu'a suscité le — 340 FB.

— **LES OVNI** Robert Laffont); tions d'OVNI d' — 340 FB.

— **LE LIVRE** de l'espace, Fo pliqués de nos — 340 FB.